



Consultation du MIFA sur l'intégration au Luxembourg Révision de la loi de 2008 relative à l'intégration des étrangers

Merci de remplir les champs gris prévus à cet effet (limitation à 900 signes pour chaque question) et de nous renvoyer le formulaire avant le 22 janvier 2021.

Nom de l'asbl :	REH / Archevêché
Nom et Prénom :	Estgen Paul
Fonction dans l'asbl :	Coordinateur du projet REH

A. L'intégration au sein de votre asbl

1. Comment définissez-vous l'intégration dans votre asbl ?

En partant du précepte que chaque personne possède une dignité inaliénable : « Que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme un autre lui-même, tienne compte avant tout de son existence et des moyens qui lui sont nécessaires pour vivre dignement. [...]» nous considérons que l'intégration de chacun est un devoir pour les chrétiens et pour l'Eglise. L'accueil fraternel de ceux qui sont exclus de notre société est à la base de notre engagement. Les réfugiés ont souvent tout perdu : leur famille, leurs amis, leur insertion professionnelle. Nous voulons par notre action leur permettre de trouver la chaleur humaine nécessaire à leur reconstruction comme personnes. Le lien social avec la nouvelle société doit les encourager à construire leur vie au Luxembourg.

2. Comment votre asbl encourage-t-elle l'intégration ?

Notre approche est plurielle: accueil, accompagnement et apprentissage. Aller à la rencontre des personnes, leur offrir du temps, les rassurer sur le fait qu'elles sont arrivées dans un lieu sûr, qu'elles comptent comme personnes avec leur histoire est un élément important dans leur reconstruction identitaire. Nous voulons les accompagner dans la phase du deuil de la vie qu'ils ont dû fuir, et essayer de leur apprendre les nouveaux codes culturels de la société d'accueil. Dans de nombreux cas, nous apportons de l'aide pour résoudre certains problèmes à leur arrivée: aide matérielle, aide administrative, visite du pays, organisation de loisirs, cours de langues, aide pour les enfants, orientation pour leurs demandes spirituelles et religieuses,



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

contact humain et convivialité. L'échange entre les bénévoles, résidents du Luxembourg et les réfugiés est une expérience d'enrichissement mutuel.

3. Quel est le public cible dans la démarche d'intégration de votre asbl ?

Notre public-cible sont les réfugiés - les demandeurs et les bénéficiaires de la protection internationale.

4. Quels sont les besoins de votre public cible ?

Au delà de tous les besoins primaires d'installation et d'orientation, les nouveaux arrivants ont surtout besoin de tisser des liens sociaux. Il est essentiel de pouvoir construire avec eux des relations durables qui permettent d'installer un échange empreint de confiance. Notre public-cible a surtout une attente de stabilité dans les relations humaines, basée sur de la bienveillance. C'est dans un tel cadre qu'ils peuvent commencer à réfléchir sur un nouveau projet de vie qui s'inscrit dans une société qu'ils doivent encore découvrir.

B. Vos attentes envers la politique d'intégration

5. A quoi doit servir une politique d'intégration selon votre asbl ?

Une politique d'intégration doit tout d'abord s'intéresser aux personnes les plus faibles, les plus isolées pour leur donner la confiance que la société ne les ignore pas. Cela signifie que la société met en place une véritable culture de l'accueil, active. La rencontre fraternelle doit être au cœur du projet. La finalité est la participation de tous à la société. Mais elle nécessite que les personnes aient le sentiment qu'elles ont leur place dans cette société et qu'elles sont les bienvenues. Nous devons collectivement nous inscrire dans un projet de société solidaire.

6. Le cadre législatif actuel permet-il de répondre aux besoins de votre asbl en matière d'intégration ?

En général oui. Il existe néanmoins une problématique spécifique dans le débat sur l'intégration au Luxembourg : les besoins religieux et spirituels des nouveaux arrivants qui ne sont pas ou très peu pris en compte. Il est évident que nous vivons dans une société laïque où la pluralité religieuse est un droit. Mais il reste important que l'accueil des nouveaux arrivants se fasse aussi par rapport à cette diversité de croyances et des confessions et que nous acceptions cette expressions dans un dialogue mutuel. Il est parfois décevant de voir que la politique luxembourgeoise ignore cette demande religieuse des nouveaux arrivants et ne permet pas de soutenir des projets dans ce domaine. Nous devons collectivement réfléchir à comment construire cette diversité des croyances pour qu'elle soit un réel enrichissement pour notre société et non une mise à l'écart qui conduit au communautarisme.



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

7. Quelles sont d'après vous les institutions publiques et privées qui peuvent soutenir les asbl dans leur démarche d'intégration ?

Beaucoup de travail dans le domaine de l'intégration est réalisé par des petites associations qui n'ont pas toujours les moyens administratifs pour gérer des projets co-financés par les grands bailleurs de fonds (demande, reporting, évaluation, comptabilité normalisée,...). Il est essentiel que des micro-financements aux conditions adaptées soient mis en place par l'Etat et les communes pour soutenir des projets. L'Oeuvre avec le projet "mateneen" a été exemplaire dans cette démarche de soutien d'initiatives novatrices pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. Ce modèle de coopération entre institution et société civile pourrait servir de modèle au Ministère en charge de l'Intégration.

8. Quels sont les instruments / mesures qui sont indispensables à la mise en place d'une politique d'intégration cohérente ?

Le dialogue interculturel est un défi qui se pose à chacun des niveaux. Même si nous sommes convaincus que le cœur de l'intégration se joue au niveau interpersonnel, nous sommes également convaincus que les institutions jouent un rôle important : mettre en place un cadre politique de soutien aux initiatives qui favorisent l'intégration. Cela implique un cadre avec des objectifs généraux (critères) et éventuellement un bureau de consultation (aide à la gestion, évaluation) qui aide la société civile à mettre en place les projets. On doit aussi réfléchir aux conditions de soutien des initiatives communautaires (éventuellement avec des critères d'ouverture à l'interculturalité) pour des initiatives issues des migrants eux-mêmes. Leur regroupement par langues, culture, nationalité peut constituer aussi une étape sur un chemin d'intégration à travers le dialogue entre groupes constitués.

9. Quels sont les acteurs qui doivent intervenir de façon primordiale dans le processus d'intégration au niveau national ?

Il faut prendre en compte les différents espaces où les liens sociaux entre personnes se créent : monde professionnel, les loisirs (sport et culture), les associations culturelles de leurs pays d'origine, l'école, les communautés confessionnelles et l'espace de vie local. A chaque domaine sa politique de prise en compte de la diversité et un engagement clair pour la promotion de l'ouverture à l'altérité.

10. Comment voyez-vous le rôle des différents acteurs : Gouvernement, communes, institutions, école, fédérations, société civile, citoyens, ... ?

Les différents acteurs doivent faire l'analyse de leur périmètre d'action pour cerner les problématiques de l'exclusion et développer à leur niveau des plans d'action pour une meilleure intégration de tous. Il est important que ces acteurs ne voient pas leur rôle comme celui d'agir pour un public spécifique mais plutôt de favoriser une approche de "faire



ŒUVRE

Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

ensemble". Ce qui signifie aussi parfois une réflexion sur la gouvernance : comment créer des espaces réellement participatifs. Cette dimension de participation est essentielle pour favoriser une vraie intégration, c-à-d de donner aux personnes la possibilité d'être acteurs.

Souhaitez-vous être informés des suites de cette consultation ? Si oui, merci de préciser une adresse électronique.

reech-eng-hand@cathol.lu